COMITE DE QUARTIER JEANNE D'ARC ARCADIA

COMPTE RENDU SYNTHETIQUE
RÉUNION du 24 SEPTEMBRE 2024 au Foyer de Jeanne d'Arc

Début de séance : 18h30

Présents :
Mmes GERARD, FOJUD, BECK, STEINER, KENDOUSSI, MAKOWSKI, LAHOUCINE et Messieurs FORBER, ADT, CAGNION

Pour la ville :
Monsieur THIEL, directeur de cabinet.

Ordre du jour :

En préambule, le comité de quartier regrette que pour la seconde fois personne de la Mairie ne soit présent.

A 19h20, Monsieur THIEL, directeur de Cabinet après avoir été avisé, s'est présenté pour tenir la réunion.

1/ Utilisation du budget participatif du comité de quartier

Le comité reste dans l'attente de l'autorisation de l'ONF pour l'aire de jeu Arcadia.
Lors de la dernière réunion il a été indiqué que des devis finalisés pour l'achat de la table de ping-pong et de la balançoire seraient fournis.

Monsieur THIEL va donner le feu vert pour l'utilisation du budget pour le faire : l'accord de principe est donné.
Cela sera engagé pour la fin d'année.
Le calendrier sera communiqué.

Une inauguration sera faite avec la mairie lors de l'installation.

2/ Retour et suivi des propositions

L'ensemble des problématiques sont rapportées à Monsieur THIEL.

- **Retour sur les propositions afin de rendre le quartier plus attractif**

- **L'installation de bancs et de poubelles dans le quartier**

La demande pour l'installation de bancs dans les quartiers Jeanne D'Arc / Arcadia, notamment : aux abords du stade, du cimetière, du foyer et aux abords des entrées de la forêt, ainsi que rue de Poitier et au niveau de l'école maternelle, a été renouvelée.

- **Demande du mur de graphe ou d'expression :**
  Proposition par le comité du mur sous le préau à côté du city stade.

  Mme Jessica GERARD s'occupe de l'espace jeune à JDA : elle pourrait encadrer cela dans un but de décoration lors d'un accueil jeune dans le cadre d'une activité.
  L'activité pourrait être étendue ensuite aux arrêts de bus.
  Il faut qu'il y ait un cadre un règlement. Cela pourrait être réservé aux ados de plus de 14 ans. Le mur ne serait pas libre.

  Le projet peut également être proposé avec l'école.

  L'idée était de pouvoir embellir le quartier et d'occuper les pré-ados et adolescents.

- **Mise en place d'une communication concernant les activités proposées par l'espace jeune :**

L'espace jeune est presque complet sur les prochaines activités donc il n'y aura pas de communication sur les réseaux.
Le relai serait la page Facebook du CDQ.

- **Suivi concernant les problèmes de sécurité :**

- **Éclairage défectueux de certains luminaires quartier Arcadia et JDA + peu de luminaires allumés la nuit créant un risque d'insécurité :**

Arcadia c'est réglé.

- Rue de LENS l'éclairage est encore de 1 sur 2, voire pas du tout certaines nuits.
  Les personnes âgées se plaignent.

- Jeanne D'arc et Arcadia ne sont pas éclairés aux mêmes horaires. (Exemple 7h30 le matin c'est déjà éteint Arcadia).

La demande de résoudre ce problème est de ce fait réitérée.

Monsieur THIEL indique qu'il y a 700 luminaires à remplacer encore.
Un retour sera fait sur le calendrier par la mairie.

- **Suivi du manque d'entretien du foyer créant un risque d'insécurité :**

Bien que le foyer soit constamment loué et occupé, le comité a pu constater différents problèmes pouvant s'avérer dangereux :

- La salle, les tringles de rideaux et les toilettes sont en très mauvais état.
- Le lave-vaisselle est défectueux.
- Les membres font remonter que la gazinière est extrêmement dangereuse et qu'il faudrait si besoin fermer la cuisine. Cela a été déjà signalé de nombreuses fois.
- Les carrelages de la cuisine tombent ...

C'est pourquoi le comité réitère en premier lieu la demande de rénovation de la cuisine du foyer.

M. MANGEOT a déjà inspecté les lieux lors de la dernière réunion.

Mme GERARD indique que les paniers de basket ne peuvent plus être utilisés car trop dangereux.

- **Demande d'information avant verbalisation pour le stationnement sur les trottoirs dangereux rue de VERDUN et alentours comme à l'école** :

La mairie propose de mettre une signalisation jaune d'un côté de la rue pour permettre l'accessibilité à un trottoir. Rien n'a pour le moment été fait.

Cette problématique est réitérée.

Un enfant a failli se faire renverser à l'école primaire.

- **Rue de la Marne il y a des haies qui ne sont pas taillées** : on ne peut plus marcher sur le trottoir. Il y a des propriétaires qui occupent les lieux.

- **SECURITE AUX ALENTOURS DE L'ECOLE :**

=> une verbalisation plus régulière serait souhaitable concernant les automobilistes ne respectant pas le sens interdit en prenant la voie à contre-sens.

=> l'installation d'un portail avec ouverture à distance pour faciliter le travail des enseignantes et garantir la sécurité des enfants : toujours pas fait.

Sur le visiophone, Monsieur THIEL indique que les marchés ont été passés et qu'il y a du retard dans la livraison.

La diffusion de la mairie a indiqué que toutes les écoles ont été dotées. Monsieur THIEL indique que le calendrier sera l'année civile.

=> les toilettes de l'école primaire des filles sont toujours défectueuses et condamnées : les filles doivent partager les toilettes des garçons. Il y a un manque d'intimité et d'hygiène quand les filles doivent enlever leurs maillots de bain dans les toilettes en chaussettes…

=> des pots de peinture sont attendus depuis avant les vacances pour que le concierge puisse repeindre certains murs.

➔ L'état du périscolaire est également lamentable : il n'y a pas de matériel. 13 enfants ont été accueillis alors qu'il n'y a même pas assez de place…
Mme GERARD en charge du périscolaire a acheté du matériel sur ces deniers personnels. Le local mis à disposition pour l'espace jeune n'est pas du tout équipé pour pouvoir occuper les jeunes. Les paniers de basket ne peuvent pas être utilisés.

- **Les panneaux rue de l'école sont à l'envers depuis le changement de circulation**
  Des voitures continuent de prendre le sens interdit**.**

- **Demande d'installation de panneaux de signalisation pour davantage de visibilité et donc de sécurité :**

- Jeanne D'Arc:
  Panneaux miroirs au croisement rue de Lens et de Cambrai, voire un stop
  Panneau Voie sans issue rue Pasteur

- Arcadia :
  Panneaux miroirs au bout des rues Nevers, Châteauroux et rue de Tour

- **La borne à incendie est invisible Rue de Lens.**

Bien que le comité comprenne l'intérêt des tontes raisonnées, celui-ci note cependant un certain danger créé par celles-ci : les bornes à incendie, notamment celle située rue de Lens n'est plus visible lorsque l'herbe n'est pas tondue.

- **Sécurité et Nuisance**

Les nuisances sonores et dangers pour les promeneurs liés à la circulation de moto cross et quad dans la forêt. Le comité réitère de ce fait l'interdiction de véhicules à moteur dans la forêt de Jeanne D'Arc et d'Arcadia.

- **<u>Doléances des habitants :</u>**

- La limitation de 30 km/H n'est pas respectée Rue De France : une vigilance doit être apportée et des mesures trouvées pour assurer la sécurité des piétons notamment aux abords du rond-point de la pharmacie.
- Le Panneau Miroir à Arcadia est à nouveau brisé
- La Création d'un accès piéton pour accéder du quartier à la carrière Barrois
- Abri BUS pour l'AFPA et passage piéton

Ces diverses demandes ont été réitérées à la mairie.

4/ HALLOWEEN

Rappel organisation :
L'affiche sera refaite par Noémie Marsy : changement de la date de l'année dernière.
Elle sera remise à la directrice de l'école pour distribution aux élèves avant les vacances scolaires.
Les bonnets rouges participeront à l'achat des bonbons à hauteur de 100 euros.
Une demande est faite pour le financement par la mairie.

La remise aura lieu Jeudi 31 octobre au foyer à partir de 18h00.
RDV des membres du comité à 17h30.
Pour l'année prochaine la vente de boissons pourrait être organisée.

5/ Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion de travail est fixée **au 10 décembre 2024 à 18H30** à la salle du Foyer Jeanne d'Arc.

Un moment de convivialité aura ensuite lieu entre les membres.

Le CDQ attend confirmation de la disponibilité de la salle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h30.

Le coordonnateur R. ADT	La secrétaire J. MAKOWSKI

Visa :

M. LE MAIRE